



LA FEUILLE INFO



Le journal de la CGT Finances Publiques de Saône et Loire

Juillet 2014 n°57

Compte rendu des CAPL Mutations C et B Du 15 juillet 2014

Vous trouverez dans ce compte rendu, succinct, toutes les infos relatives au contexte des CAPN et les principaux *échanges* qui ont eu lieu, dans ce cadre, lors des Commissions Administratives paritaires locales de mutations en Saône et Loire. Nous privilégions sciemment une approche *généraliste* afin de vous donner les clés pour mieux appréhender cet exercice de représentation de votre droit à mutation.

La déclaration liminaire, reproduite ci-dessous, a été lue par vos élu(e)s CGT Finances Publiques 71 :

« Monsieur le Président,
En matière de CAPN, nos élus nationaux connaissent et subissent des “*séances marathons*”, que notre organisation syndicale a vigoureusement dénoncées.

Le calendrier ridicule fixé par la DGFIP a donc pour conséquences des déclinaisons locales qui ne peuvent nous satisfaire !

Voici donc venu le temps des CAPL mutations **ET** notations en une journée !

Se laisse-t-on ainsi le temps du débat ?

Est-on ainsi en capacité, dans le cadre de ces travaux concentrés, d'assurer une défense sereine et juste des dossiers des agents ?

Les séances d'aujourd'hui apporteront leur réponse... mais nous sommes d'ores et déjà dubitatifs.

Dans les faits, en contribuant, par ce calendrier serré, à précipiter et à bâcler les travaux, la DGFIP adresse un message clair aux agents et à leurs représentants : elle passe en force et gère à son gré sa propre pénurie, assumant ainsi parfaitement que ces “*mouvements peau de chagrin*” pèsent, chaque année, de plus en plus sur les services et les conditions de travail.

Elle voudrait négliger le dialogue, représenté par

ces CAP, qu'elle ne s'y prendrait pas autrement !

La Saône et Loire n'échappe pas aux suppressions et aux vacances d'emplois, même si cette année est particulière avec la création du Centre des Services Bancaires de la CDC.

Chaque année à la même époque, nous soulignons que demander et obtenir une mutation est un exercice de plus en plus périlleux voire impossible dans certaines situations ; alors même que parfois *muter* est le seul moyen d'échapper aux conditions et ambiances de travail difficiles.

Cette décision de *rabougrir* les mouvements de mutations est moins visible que d'autres attaques frontales menées par la DG envers les personnels, puisqu'elle ne concerne qu'une partie des agents chaque année. Les conséquences en sont cependant tout aussi graves, puisqu'elles placent certaines personnes dans des situations parfois dramatiques sans résoudre le problème du manque cruel d'effectifs dans de nombreux postes et services.

La CGT Finances Publiques 71 demande alors que les vœux des agents en matière de mutations soient respectés et entendus, que chaque situation fasse l'objet d'un examen attentif.

Parce que derrière la mécanique implacable des mouvements et des chiffres, il y a des femmes et des hommes qui s'emploient à faire vivre et maintenir à flot cette DGFIP vacillante.

Alors, après avoir perdu la reconnaissance en matière salariale et d'accomplissement des missions, il serait bon d'apporter, de temps à autre, un peu de satisfactions aux agents de la DGFIP et, au cas présent, de la DDFIP 71 ! »

CAP Locale MUTATIONS AGENTS C DU 15 JUILLET 2014 FILIERE FISCALE

Ouverture de la séance à 9 h 30.

Le Directeur répond à notre déclaration liminaire : « *Il y a eu boycott au plan national, il est donc mal venu de venir réclamer* »... Pan ! Ambiance !

La CAPL est bien lancée, pas de doute !

Toutefois, il faut rappeler que les mouvements de mutations se sont déroulés dans un contexte revendicatif tendu du fait de la situation de l'emploi dans notre administration. Devant le calendrier, imposé par la DG, la CGT, au niveau national, a réclamé du temps pour travailler correctement sur le mouvement définitif, notamment pour le mouvement B. L'administration a refusé.

Il est donc un peu facile d'imputer la faute aux organisations syndicales sans faire référence aux sources des tensions !

Après l'**approbation des PV des CAPL** de 2013, le président donne lecture des lieux d'installation des personnes en compensation et des ALD.

Le mouvement est vite expédié : ce qui permet d'affirmer un peu plus les remarques de notre déclaration liminaire !

Tout se fait très vite puisque le Président ne fait pas lecture du mouvement complet !

Les votes :

3 CGT, 1 SOLIDAIRE : contre

1 FO et 5 direction : pour

Le Directeur précise qu'un premier appel de la liste complémentaire a été fait pour une prise de fonction en juillet et un deuxième appel en août sera fait pour une installation en octobre.

Par ailleurs, il ajoute qu'il ne sait rien pour la liste complémentaire des B qui, de toute façon, ne « *bouchera pas tous les trous* ».

La DG n'avait pas prévu les départs « massifs » en retraite !

Clôture de la séance à 9 h 45. Au suivant...



Dernière minute :

Message de la CGT du 22/07/2014 : nouvel appel à la liste complémentaire du concours commun de catégorie C

" Suite au premier appel de 500 agents sur les listes complémentaires internes et externes du concours commun de catégorie C, la Direction Générale effectue un nouvel appel ce jour de 220 agents sur la liste externe. La situation peut encore évoluer d'ici la fin de la semaine, ce chiffre n'étant pas définitif à ce jour."

De nouvelles précisions vous seront données ultérieurement. »



L'actualité syndicale, elle est là :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/71/>

CAP Locale MUTATIONS AGENTS C DU 15 JUILLET 2014 FILIERE GESTION PUBLIQUE

Ouverture de la séance à 14 h

Les élu(e)s CGT Finances Publiques ont préparé et porté la défense des dossiers qui leur avaient été confiés dans un contexte de suppressions d'emplois qui rend de plus en plus compliqué la satisfaction des demandes...

Même constat que pour la matinée : tout se fait très vite...

Les votes :

3 CGT, 1 SOLIDAIRE, 1 FO : contre
5 direction : pour

Clôture de la séance à 14 h 30.

CAP Locale Mutations B Filières Fiscale et Gestion Publique

C'est donc une journée marathon qu'ont vécu vos élus en ce lendemain de fête nationale : 5 CAP en une seule journée..!

Du jamais vu, ni pour l'ex-CP ni pour l'ex-DGI, ni depuis la fusion !

Si, à cela on ajoute un mouvement définitif reporté du 4 au 9 juillet, tous les ingrédients d'un pseudo dialogue social raboté sont réunis.

Le report du mouvement définitif donc, auquel s'ajoutent les communications des demandes de mutations internes au sein des services de direction le vendredi 11/07/2014 en fin d'après midi et des mouvements de gestion en séance (ALD, détachements et affectations au sein des services de la DDFIP 71, qui sont du seul ressort du Directeur) : tous ces événements n'ont pas facilité le travail et l'approche globale de ce mouvement de mutation local. Et pour finir, la nouveauté 2014 en Saône et Loire lors de ces séances : une CAP par corps et par filière. Alors qu'au regard de la situation de l'emploi, il paraît plus clair pour la CGT Finances Publiques 71 de tenir des CAP par filière, rassemblant les catégories C et B. La règle de l'ancienneté demeure.

Vos élu(e)s CGT auraient souhaité qu'à la faveur de la création du CSB, les demandes internes, au sein des services de la Ddfip 71, soient satisfaites. La Direction a refusé de donner suite, certains agents étant *indispensables* dans leur mission... Une marque de plus de la pénurie d'emplois ! Bientôt les agents ne pourront plus muter d'un emploi à un autre car ils seront considérés par l'administration comme dépositaires de savoirs et savoir-faire !

Un tel mouvement, même artificiellement gonflé par la création du CSB, ne peut convenir à la CGT.

Si les tensions en termes d'effectifs sont palpables dans la plupart des postes, elles sont encore plus criantes dans certains postes comme Pierre de Bresse qui va connaître un renouvellement total de ses effectifs, chef de poste compris, et avec une vacance d'emploi de 1B.

Et ce n'est pas en refusant les postes par l'ERD, bien que renforcé d'une personne au 01/09/2014, que l'équilibre sera rétabli !

Vos élus CGT ont donc voté CONTRE ce mouvement, non pas contre les vœux satisfaits des agents mais contre la politique de casse de la DGFIP qui n'est plus en mesure d'assurer correctement ses missions et qui, guidée par la logique comptable, poursuit aveuglément ses suppressions d'emplois.

Signalons pour finir que la CGT Finances Publiques 71 a relayé sur les sites les pétitions intersyndicales dénonçant les vacances et les suppressions d'emplois. Cet engagement a notamment permis aux élus nationaux, lors des CAPN du mouvement C, de remettre 13000 signatures aux représentants de l'administration. En Saône et Loire 111 agents (14%) ont fait le choix de signer les pétitions. Il est nécessaire de poursuivre la mobilisation sur ce sujet.

BILAN DE CE MOUVEMENT DE MUTATIONS LOCAL.

Trop de vacances d'emplois perdurent. Des agents voient leur demande de mutation non satisfaite. Déjà au niveau national, les projets avaient été décevants. Dans ce contexte, la CGT a ainsi porté la nécessité de satisfaire les demandes de mutations, d'autant plus si elles concernent des postes vacants ainsi que l'appel de l'intégralité des listes complémentaires de C et B et un recrutement massif par concours.

Localement, nous ne pouvons que constater (hors CSB) la situation désastreuse de l'emploi alors que la volumétrie des charges de travail tend à s'accroître. Derniers exemples en date ? Le traitement du CICE dans les SIE, l'accueil physique lors de la campagne IR 2014 qui a une nouvelle fois augmenté (+7%), notamment dans les trésoreries, etc.

Si les personnels ne prennent pas la mesure du combat à mener au niveau de l'emploi, la situation se dégradera encore (2500 suppressions d'emplois supplémentaires ont filtré dans la presse...) et le réseau sera *restructuré* pour gérer cette pénurie organisée.

C'est pour cette raison que la CGT Finances Publiques 71 refuse de s'asseoir à la table du CTL emplois tenu en décembre. Les agents doivent impérativement prendre part aux actions qui seront menées pour sauvegarder leurs emplois et donc

leurs conditions de travail. Le combat peut payer si nous décidons de le mener : sous la pression des agents et des organisations syndicales, l'administration a décidé de recruter 500 lauréats inscrits sur les listes complémentaires de catégorie C. Il faut la contraindre à faire plus faire plus !

Et pendant ce temps-là, l'Etat continue à faire des cadeaux au patronat...

Et pendant ce temps-là, nos services *livrent* promptement le CICE sur les comptes des entreprises sans aucune contrepartie, ni évaluation, ni contrôle de l'utilisation... Les milliards nécessaires à l'emploi public sont là..!

Et pendant ce temps-là le chômage continue sa croissance...

Mouvements complémentaires au 1er mars 2015

En complément des instructions sur les mutations, vous trouverez sur notre site local (<http://www.financespubliques.cgt.fr/71/>), deux notes de la Direction générale du 16 juillet 2014, qui rappellent les modalités et conditions de participation aux mouvements complémentaires :

- des inspecteurs au 1er mars 2015 ;
- des B et C au 1er mars 2015.

Les agents souhaitant participer au mouvement complémentaire du 1er mars 2015 ont d'ores et déjà exprimé ce souhait lors de l'expression de leur demande entre le 18 décembre 2013 et le 21 janvier 2014.

Attention, l'agent qui se trouve dans une situation l'autorisant à formuler une nouvelle demande pour le mouvement complémentaire ou une annulation doit la transmettre impérativement au service des ressources humaines des directions de gestion au fur et à mesure et **au plus tard le 2 septembre 2014.**

Les demandes déposées après cette date seront toutefois adressées au Bureau RH2A de la direction générale qui décidera de leur recevabilité.

Bonnes Vacances à tou(te)s 